



Les
Mini
Mini
Mini

séjours

*Libérez l'enfant,
et vous transformerez
le monde avec lui !*

Programme été 2022

sous réserve de conditions sanitaires favorables liées à la Covid 19

QUATRE MINI-SÉJOURS sont organisés pour inciter à la découverte et la pratique d'activités particulières, offrant aux plus jeunes la possibilité de vivre une aventure, une expérience en dehors de la structure familiale. Nous favorisons l'intégration sociale de l'enfant, l'acquisition d'autonomie individuelle et collective.

Compte tenu du nombre restreint de places, les préinscriptions se clôturent le 27 mai 2022. Durant cette période, vous exprimez vos choix par ordre de préférence. À partir du 31 mai, nous traiterons les inscriptions et validerons les groupes par camp. **Le 7 juin nous validons de manière définitive les inscriptions.** Les enfants faisant plusieurs camps, n'ayant pu obtenir satisfaction pour leur premier choix, seront prioritaires pour l'inscription aux autres camps. Après cette date, les inscriptions seront validées par ordre d'arrivée en fonction des places disponibles.

Les enfants n'ayant pas participé aux mini-séjours en 2021 sont prioritaires sur les camps 2022.

TARIFS

Le tarif comprend les frais d'organisation et d'encadrement, les transports, l'hébergement et la nourriture, ainsi que le matériel pédagogique.

Prix séjour Quotient familial	Résidents des communes qui financent*	Résidents des communes qui ne financent pas
Inf. à 500	165 €	247,50 €
De 501 à 700	170 €	255 €
De 701 à 900	180 €	270 €
De 901 à 1 100	185 €	277,50 €
De 1 101 à 1 300	190 €	285 €
De 1 301 à 1 600	195 €	292,50 €
Sup. à 1 600	250 €	375 €

*Communes finançant les mini-séjours : Abriès-Ristolas, Aiguilles, Château-Ville-Vieille, Arvieux, Ceillac, Molines en Queyras, Réotier et Risoul

L'adhésion ACSSQ 2021 est obligatoire (12€/an) au nom d'un des deux parents responsables.

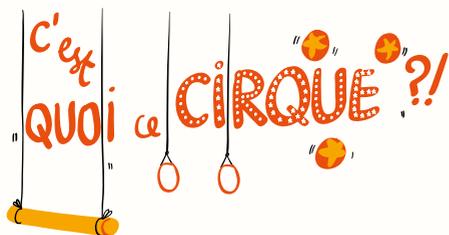
Le programme

Selon les circulaires gouvernementales liées à la COVID 19, la programmation des séjours pourra être modifiée et adaptée pour assurer la sécurité des enfants.

Du 11 au 15 juillet

6-11 ans

Camping des Iscles à Eyglies



Tous en scène ! C'est parti pour une semaine de cirque dans tous les sens : la tête en bas, les pieds en haut, découvrez une nouvelle facette du cirque, en compagnie du collectif Merken ! Ces circassiens professionnels proposeront une initiation à différentes techniques d'équilibrisme dans leur village aérien mis en place pour l'occasion. Nous passerons même en backstage, en allant visiter les dessous du Théâtre du Briannonnais.

Du 18 au 22 juillet

7-11 ans

Camping des Iscles à Eyglies

MINI REPORTER



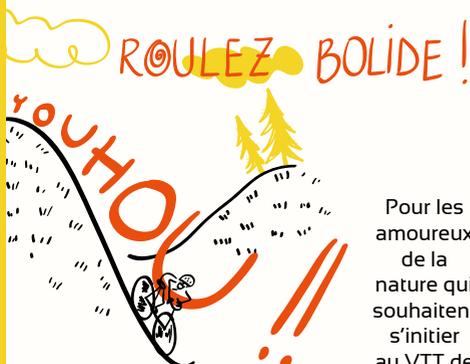
Mettez-vous dans la peau d'un animateur radio. Jack Souvant, reporter et producteur de radio, officiant à France Inter, France Culture, Arte et Radio Nova, vous emmène à l'écoute des habitants du territoire, et nous initiera aux techniques de prise de son, interview, reportage radio, etc. Les récoltes faites auprès des habitants seront utilisées dans le projet artistique lié à la création d'un sentier patrimonial à la fond d'Eyglies.

Avant de rendre l'antenne, animez une émission en direct live du camping d'Eyglies, à écouter sur les ondes de Ma Quey Radio !

Du 25 au 29 juillet

7-11 ans

Camping des Iscles à Eyglies



Pour les amoureux de la nature qui souhaitent s'initier au VTT de

descente ! Casque sur la tête et protections, chaussures aux pieds, c'est parti pour une semaine de vélo, encadrée par des professionnels de Guil e-bike ! Un séjour sportif, riche en sensations, mais aussi plein de grands jeux et d'aventures !

Du 1^{er} au 5 août

8-11 ans

Arvieux



Retour en montagne pour la 6^{ème} édition de ce séjour itinérant, organisé en partenariat avec le PNR du Queyras. Au programme, exploration de Clapeyto et de ses alentours, veillée à la belle étoile, repas trappeur, randonnée avec les ânes... En bref, la découverte d'une autre facette de nos montagnes !

Règlement partiel pour que ça roule !

INSCRIPTIONS

Les inscriptions seront effectuées auprès de l'ACSSQ. Compte tenu de notre engagement auprès des enfants, des parents, des prestataires, des animateurs, des communes qui financent, nous sommes contraints de régler les modalités d'inscription. Celles-ci impliquent l'adhésion aux conditions générales de vente. **Elles ne seront valides qu'à réception du règlement total des réservations.** Il peut se faire par 1, 2 ou 3 chèques que nous encaiserons aux dates de votre choix. La facture envoyée lors du paiement tient lieu de confirmation d'inscription.

Une **fiche technique récapitulative** de tous les détails organisationnels de chaque camp vous sera remise lors de la validation de votre inscription. Une rencontre entre les parents et l'équipe d'animation sera organisée le 6 juillet au centre de loisirs « les Tipis ».

Un protocole sanitaire sera mis en place sur l'ensemble des séjours. Ce dernier sera communiqué aux parents lors de l'inscription et devra être signé et respecté par tous.

Les enfants résidants sur les communes finançant notre équipement sont prioritaires (Abriès-Ristolas, Aiguilles, Château-Ville-Vieille, Ceillac, Arvieux, Molines-en-Queyras, Risoul et Réotier). S'il reste des places disponibles, les séjours sont accessibles aux enfants des autres communes du Guillestrois-Queyras et extérieurs au territoire.

PARTICULARITÉ

Le séjour « Tête dans les étoiles », organisé avec le Parc Naturel Régional du Queyras,

est en priorité réservé pour les enfants des communes finançant notre équipement. En seconde priorité viennent les enfants habitant sur les communes du PNRQ. Enfin, s'il reste des places, les enfants des autres communes pourront s'inscrire.

ANNULATION

- Vous annulez un séjour **avant le 30 juin** : Une somme de 25 € par personne est retenue pour les frais de dossier. Vous en serez informés par mail ou par téléphone et recevrez une confirmation par courrier qui la rendra effective. Pour un désistement **après le 30 juin** et jusqu'à la veille, le séjour ne sera pas remboursé sauf pour raison médicale, sur présentation d'un certificat médical.

Ne pourront prétendre à un remboursement : tout participant interrompant un séjour de son fait ou celui contraint par l'encadrement d'interrompre son séjour pour cause de conduite non respectueuse du groupe.

- Nous annulons un mini-séjour : Les participants seront prévenus 21 jours avant. Ils seront intégralement remboursés sans pouvoir prétendre à une indemnité. Pour toute raison jugée valable par le responsable, l'encadrement se réserve le droit de modifier le programme. Un mini-séjour ne pourra être maintenu que si un minimum de 12 enfants est inscrit.

DISPERSIONS

En fin de séjour, les enfants de moins de 11 ans devront être pris en charge par un parent connu ou une personne habilitée. **C'est aussi l'occasion de partager avec l'équipe d'animation sur la vie du séjour et ce que votre enfant a vécu durant cette aventure !**

Retrouvez notre projet éducatif et pédagogique, le protocole sanitaire ainsi que l'intégralité du règlement des mini-séjours sur notre site : www.queyras.org

Les colos apprenantes

* sous réserve d'obtention du label

QU'EST-CE QUE C'EST ?

Créées en 2020, les colos apprenantes sont des séjours de vacances éducatifs mis en place suite au confinement pour prévenir les risques de décrochage scolaire. Le ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse les définit ainsi : « Labellisés par l'Etat, ces séjours, ouverts à toutes les familles, associent renforcement des apprentissages et activités de loisirs autour de la culture, du sport, du développement durable. » L'objectif étant de permettre aux familles et aux enfants les plus éloignés des séjours de pouvoir y participer quasi gratuitement. En effet, si vous êtes éligibles, l'Etat et les collectivités prennent en charge la quasi-totalité du prix du séjour. Si vous n'êtes pas éligibles, vous pouvez quand même inscrire votre enfant, comme pour une colo classique. Dans ce cas, les aides pour les colos (comme celles de la CAF), et les Chèques-Vacances peuvent être utilisés pour le règlement.

NOTRE CONCEPTION

Cette année encore, l'ACSSQ, à travers ces quatre mini-séjours, souhaite bénéficier du label « colos

apprenantes ». Dans ce cadre, quatre places supplémentaires par séjour pourront être ouvertes, ce qui montera l'effectif par séjour à 20 enfants. Nous souhaitons proposer des loisirs éducatifs dans un principe de mixité sociale pour faire « grandir » les enfants. Ainsi, cet été sera un temps social privilégié, basé sur une action éducative riche et partagée par tous. Ces mini-séjours resteront avant tout un lieu de loisirs, de vacances et de découverte. La dimension « apprenante » est depuis toujours présente sur les camps, elle est développée dans le projet éducatif et pédagogique de la structure.

COMMENT INSCRIRE MON ENFANT ?

Les inscriptions se feront auprès du secteur famille de l'ACSSQ. Seuls les dossiers sélectionnés bénéficieront d'une attestation permettant aux familles d'inscrire leur(s) enfant(s) gratuitement. D'autre part, les dossiers orientés par les services sociaux du territoire seront prioritaires.

Les familles devront répondre à certaines conditions d'éligibilité qui seront communiquées dans l'appel à projet 2022.



BULLETIN D'INSCRIPTION MINI-SÉJOURS

Prénom de l'enfant :

Nom de l'enfant

Date de naissance.....

Responsable légal

Personne à facturer : Prénom..... Nom.....

Téléphone Mail.....

Adresse.....

Département..... N° d'allocataire CAF

Autre responsable légal

Prénom et nom

Téléphone Adresse.....

J'autorise l'ACSSQ à utiliser des photos de mon enfant prises dans le cadre d'activités du centre de loisirs, des camps, pour promouvoir les actions du secteur jeunesse. Les photographies et textes qui s'y rapportent ne devront pas porter atteinte à mon enfant ou /et à ma vie privée.

OUI

NON

J'accepte de faire partie du groupe WhatsApp relatif aux séjours auxquels participe mon enfant. Dans ce cadre, j'accepte de recevoir des messages des animateurs. J'accepte que des photos de mon enfant y soient diffusées à l'ensemble des membres du groupe et que mon numéro y soit visible.

OUI

NON

En l'absence de réponse, nous considérons un accord de votre part.

A réception de ce bulletin d'inscription et du paiement, nous vous transmettrons le règlement intérieur des séjours, le dossier sanitaire et le protocole sanitaire à nous retourner remplis et signés

Signatures

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales de vente.

INSCRIPTIONS ET RÉSERVATION

Corinne Nabonne : 04 92 46 82 55 et admin.acssq@queyras.org
ACSSQ, 303 route de La Chalp, Le Grand Laus, 05470 Aiguilles

RENSEIGNEMENTS ET URGENCES

Amélie Groleaud, responsable des mini-séjours ACSSQ : 07 81 94 26 91
Pascale Tonda, directrice de l'ACSSQ : 07 81 68 07 55

Numérotez les souhaits : 1^{er} choix, 2^e... en précisant OU/ET 2^e choix, si votre enfant souhaite faire 1 ou 2 mini-séjours.

	Choix
Séjour du 11 au 15 juillet - <i>C'est quoi ce cirque ?!</i>	
Séjour du 18 au 22 juillet - <i>Mini reporter</i>	
Séjour du 25 au 29 juillet - <i>Roulez bolide !</i>	
Séjour du 1 ^{er} au 5 août - <i>La tête dans les étoiles</i>	



Direction des services départementaux
de l'Éducation nationale
Des Hautes-Alpes



Association Culturelle Sociale et Sportive du Queyras - Centre social rural
intercommunal / 303, route de La Chalp, Le Grand Laus, 05470 Aiguilles -
04 92 46 82 55 acssq.queyras@queyras.org et www.queyras.org
SIRET : 38746393800044 Association loi 1901 n° 33/82





ACSSQ

Vivons nos projets !

Centre Social Intercommunal